



Options automobile non présente

Par **yann53**, le **23/03/2009** à **18:02**

Bonjour, rnrnJ'ai acheté un véhicule d'occasion à un négociant auto qui indiquait sur l'annonce toutes les options de la voiture comme airbags, radio cd sièges chauffants et alarme. Je me suis rendu compte, le lendemain de l'achat, que le véhicule ne disposait pas de l'alarme et des sièges chauffants. J'ai prévenu le vendeur qui me propose une annulation de la vente mais j'ai refusé, étant ravi de mon achat. Il me propose également des "clopinettes" pour indemnisation. Quelqu'un saurait il me dire quelle procédure dois-je engager, où et si je peux d'obtenir gain de cause? J'envoi dès demain une lettrre en AR à cette personne pour la prévenir de mes intentions. Merci à tous, ment, Yann.